

Campus sans Tabac (EHESP - Ecole des hautes études en santé publique)



9 mars 2019 par [estelle b](#) [Fiches pratiques](#) 8 visites



Description brève

Le campus de l'EHESP est un espace sans tabac depuis le 31 mai 2018, aboutissement d'une démarche engagée depuis 2015 afin de lutter contre le tabagisme et d'accompagner l'ensemble des fumeurs, qu'ils soient membres du personnel, élèves ou étudiants.

Porté par le directeur de l'établissement, le projet de campus sans tabac a été approuvé à l'unanimité par le CHSCT lors de sa séance du 23 juin 2016.

En amont, l'école s'est appuyée sur les opérations nationales "journée mondiale sans tabac" et "moi(s) sans tabac" en 2016 et 2017 pour sensibiliser ses publics ; elle a également mené une réflexion en plusieurs étapes, prenant en considération les résultats d'une enquête réalisée en décembre 2016 ainsi que les travaux menés par une étudiante en master "santé publique".

Un COPIL a été mis en place en janvier 2018, constitué des différentes composantes de l'EHESP en interne mais aussi des partenaires nous ayant accompagnés lors de nos précédentes actions de sensibilisation ; ce comité se réunit tous les 15 jours. Un plan de communication dédié a été élaboré. Quatre abris fumeurs ont été aménagés aux périmètres extérieurs du campus, disposant de cendriers ludiques prévus pour la collecte des mégots dans le cadre du développement durable. Les actions d'accompagnement testées au moment des campagnes nationales (consultations avec une infirmière tabacologue, séances de sophrologie, stands réguliers d'information) ont été pérennisées. Autre élément essentiel : des étudiants (sur la base d'un contrat d'une dizaine d'heures) et des élèves volontaires assurent, depuis novembre 2017, des missions d'ambassadeurs sur le terrain, allant à la rencontre des fumeurs pour expliquer la démarche, remettre des flyers d'information avec le plan des abris et faire le retour de leurs observations auprès du COPIL. Ces étudiants ont bénéficié d'un temps de formation et d'un accompagnement (suivi assuré par la DRH et par une enseignante-chercheuse experte tabac).

Les résultats sont (à fin septembre) encourageants puisque la plupart des fumeurs accueillis sur le campus respecte la règle, sachant que cette démarche se déroule dans le cadre d'une approche qui se veut non stigmatisante, bienveillante, positive, non coercitive et pragmatique.

Différentes évaluations sont prévues et un guide méthodologique sera rédigé pour aider les établissements qui le souhaitent à s'engager dans la démarche "lieux sans tabac".

Éléments facilitateurs pour l'initiative

- Sur les aspects financiers, plusieurs subventions ont été attribuées à l'EHESP pour accompagner le projet (ARS, Ville de Rennes, Ligue contre le cancer, MNH)
- Participation de différents partenaires à la démarche, apportant leur éclairage particulier et leurs recommandations
- Ambassadeurs présents sur le terrain, aidant à l'information et la sensibilisation et se faisant l'écho, auprès du COPIL, des observations et avis des fumeurs (par ex, emplacement des abris décidé après avoir questionné les fumeurs)
- Collecte des mégots en vue de leur recyclage

Freins, difficultés rencontrées et solutions

Au démarrage, beaucoup de freins de la part des fumeurs, notamment côté personnels qui estimaient qu'il s'agissait d'une démarche coercitive et stigmatisante. Le fait qu'aucune sanction ne soit envisagée, que l'information se fasse de manière régulière et positive, que l'on tienne compte de leur avis dans la mesure du possible amène, progressivement, à un changement d'état d'esprit et de comportement.

Bilan

Il est encore trop tôt pour dresser un bilan exhaustif. Mais en cette rentrée de septembre, on peut clairement constater sur le terrain qu'il y a de moins en moins de fumeurs et de mégots à proximité des bâtiments. Les cendriers sous les abris sont largement utilisés. Agents, élèves et étudiants participent aux actions d'accompagnement.

Par ailleurs, l'Ecole est de plus en plus sollicitée par des établissements extérieurs souhaitant mettre en place des lieux sans tabac. Des élèves se sont saisis de la démarche soit pour arrêter de fumer soit pour se servir de cette expérience au niveau de leur stage ou dans la perspective de leur prise de poste.

Commentaires

Il convient de rester vigilant, d'où le maintien des réunions du COPIL et la présence toujours régulière d'ambassadeurs sur le campus. Il est important notamment de communiquer auprès des participants à des sessions de formation continue ou de colloques (publics ponctuels de l'Ecole).

Des évaluations sont envisagées (ex. questionnaire étudiants/ élèves à leur entrée à l'Ecole et à leur sortie pour constater les évolutions éventuelles)

Voir en ligne : [Campus sans tabac](#)

[Contacter l'auteur](#)

Informations générales

- Institution : EHESP - Ecole des hautes études en santé publique
- Contact : Marie Renault - Marie-Helene.RENAULT@ehesp.fr - 02 99 02 27 53
- Axe : Stratégie et gouvernance
- Domaine d'action : En sa qualité d'école de santé publique, l'EHESP a pour objectif de sensibiliser l'ensemble de ses publics aux méfaits du tabac et de proposer un accompagnement aux personnes souhaitant arrêter de fumer ou diminuer leur consommation de tabac.
- Partenaires : CHU de Rennes, Centre d'arrêt du tabac de la polyclinique Saint-Laurent, ANPAA, Ligue contre le cancer, Mairie de Rennes, ARS Bretagne, Mutuelle nationale des hospitaliers, RESPADD, Universités Rennes 1 et Rennes 2 (personnels occupant les bâtiments MSHB et IRSET situés sur le campus de l'EHESP)
- Échelle territoriale : Initiative locale, avec capitalisation et transfert de la méthodologie auprès soit d'établissements extérieurs souhaitant mettre en place le même type de démarche, soit d'élèves et étudiants souhaitant reproduire l'expérience dans leurs établissements d'accueil après formation à l'EHESP (l'Ecole forme de futurs managers d'établissements sanitaires et sociaux et des responsables de prévention).
- Budget : 75 000 € (investissement + mesures d'accompagnement)
- Direction en charge du projet dans l'établissement et contact : Direction des ressources humaines Marie RENault, DRH - Secrétariat 02.99.02.27.53

- Licence : [CC by-sa](#)